



GÎTE CHEZ LAURA

545 chemin de La Roche - 07150 SALAVAS

CONTRAT DE LOCATION MEUBLÉE SAISONNIÈRE

Propriétaire	Locataire
MAZENQ Laura	*
5 Place des Écoles 07200 Lachapelle sous Aubenas	*
0778101124	*
Chezlaura07@gmail.com	*

Date d'arrivée	Date de Départ	Nombre de locataires		Animaux
		Plus de 18 ans	Moins de 18 ans	Type et nombre
/ / 2023	/ / 2023	*	*	*

Total de la location et des options que vous choisissez

Prix de la location		*	€
Draps Lit 180x200		Offert	0 €
Location de Draps Lit 90x200	Offert	Nombre de lits : *	0 €
Forfait ménage fin de séjour		Obligatoire	60 €
Personne supplémentaire (bébé uniquement / par nuit)		10 €	* €
Animal supplémentaire (par nuit et par animal)	5 €	Nombre : *	* €
Taxe de séjour		Voir explication en page 4	Incluse
Frais de gestion			10 €
		Total	* €

Les arrivées se font à partir de 16 heures. Les départs ont lieu à 10 heures au plus tard.

Cette location prendra effet si le propriétaire reçoit sous 7 jours soit avant le * / / 2023

- Un exemplaire de ce contrat daté et signé (un exemplaire est à conserver par le locataire)
- Un acompte de 25%, soit * €
- Le solde de la réservation, caution incluse, est à verser un mois avant l'arrivée.

Le paiement sera fait obligatoirement par virement bancaire sur le compte Société Générale suivant :

- IBAN : FR76 3000 3014 0400 0504 3894 596
- BIC : SOGEFRPP

*** Renseignements obligatoires pour restitution de la caution (joindre un RIB) :**

- Nom de la Banque :
- Titulaire du compte :
- IBAN :
- BIC :

Par sa signature, le locataire reconnaît être d'accord sur les termes de ce contrat après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant au verso.

Le locataire : *	Le propriétaire : Laura MAZENQ
Date : * / / 2023	Le / / 2023
Signature, précédée de « lu et approuvé » *	



DESCRIPTIF

GÎTE CHEZ LAURA

Adresse : 545 chemin de La Roche - 07150 Salavas

Accès au gîte :

En provenance du Nord : Sortie autoroute A7 sortie Montélimar nord, D86, entrer dans Le Teil, N102 Direction Le Puy-en-Velais - Aubenas. Passer Villeneuve-de-Berg sur 4,7 km, au rond-point prendre à gauche la D103 jusqu'à Vogüe. Au rond-point prendre à gauche la D579 jusqu'à Vallon Pont d'Arc. Au rond-point, prendre à droite sur 400 m. Prendre à droite sur route de Bironne et prendre à gauche le chemin de la Terenette puis prendre à gauche le chemin de la Roche.

En provenance du Sud : sortie autoroute A7 sortie Piolenc, N7 jusqu'à La Croisière puis N86, traverser le pont sur le Rhône à Pont Saint Esprit. Au rond-point à droite, direction Saint Just d'Ardèche. À la sortie prendre à gauche Avenue de Provence jusqu'à Saint Marcel d'Ardèche, puis jusqu'à Bidon. Prendre à gauche jusqu'à Saint Remèze. Continuer jusqu'à Vallon Pont d'Arc. Au rond-point direction les Gorges de l'Ardèche. Au deuxième rond-point prendre à droite direction Salavas / Ruoms. Au rond-point prendre à gauche sur 400 m. Prendre à droite sur route de Bironne et prendre à gauche le chemin de la Terenette puis prendre à gauche le chemin de la Roche.

Caractéristiques :



Descriptif

À 900 m du centre du village de Salavas et de ses commerces, le gîte est situé au sein d'une copropriété sur les hauteurs de Salavas à l'orée d'un bois de chêne.

Salavas est situé en Sud Ardèche, à 2 km de Vallon Pont d'Arc et de sa célèbre grotte Chauvet, au bord de la rivière Ardèche qui permet canoë, kayak, baignade et pêche.

Sur les hauteurs, le gîte Chez Laura propose toute l'année à la location saisonnière, pour vos vacances, 1 maison traditionnelle (4 personnes maximum) individuelle parfaitement équipée, en meublés de tourisme. L'environnement, champêtre et calme, est propice au repos et à la détente.

La piscine sécurisée partagée avec les autres copropriétaires permet une certaine convivialité et offre une vue imprenable sur Salavas, Vallon Pont d'arc et les monts de Saint Remèze.

De nombreux sentiers balisés autour de Salavas permettent de faire de très belles randonnées pour tous les niveaux.

Maison de 65 m² sur 2 niveaux :

- Au rez-de-chaussée : cuisine équipée, salon, séjour, toilettes, terrasse.
- Au premier niveau : palier, 2 chambres, salle de douche et toilettes.

Équipements

Piscine commune sécurisée	Lave-linge en commun	Réfrigérateur / congélateur	Sèche-cheveux
Jardin commun	Sèche-linge commun	Plaque vitrocéramique	TV
Parking	Micro-onde	Four électrique	2 WC indépendants
Salon de jardin	Cafetière	Canapé	Salle de douche
Parasol	Lit bébé	Grille-pain	Draps, serviettes, torchons fournis
Plancha électrique	Chaise haute bébé	Bouilloire	Chauffage électrique inclus
Lave-vaisselle	Baignoire bébé	Robot mixeur	Climatisation incluse

Loisirs et services dans et autour du village

Baignade	Canoë
Pêche	Escalade
Tennis	Spéléologie
Équitation	Commerces
Randonnées pédestres	Services médicaux
Grotte Chauvet 2	Grottes, musées, marchés

Tarifs pour l'année 2023

- Chauffage inclus
- Climatisation incluse
- Frais de gestion : 10 €
- Taxe de séjour incluse :

Montant à percevoir	-
=	-
Nombre de personnes assujetties et non exonérées	-
x	-
Nombre de nuits du séjour	-
x	-
Tarif de taxe proportionnelle majoré ⁽³⁾	-

(1) Tarif de taxe proportionnelle = Prix HT par occupant de la nuitée ⁽²⁾ x 3% plafonné à 4,00€

(2) Prix HT par occupant de la nuitée = Prix de l'hébergement HT pour le séjour / Nombre de nuits du séjour / Nombre d'occupants

(3) Tarif de taxe proportionnelle majoré = Prix HT par occupant de la nuitée ⁽²⁾ x 3% plafonné à 4,00€ + 10%

À la semaine du samedi au samedi en haute et très haute saison

Basse saison	Moyenne saison	Haute saison	Très haute saison
Du 01/01 au 08/04 Du 30/09 au 31/12	Du 08/04 au 08/07 Du 02/09 au 30/09	Du 08/07 au 15/07 Du 26/08 au 02/09	Du 15/07 au 26/08
500 €	700 €	900 €	1100 €

- **Basse et moyenne saison : 2 nuits minimum** (basse saison : 90 € la nuit ; moyenne saison : 120 € la nuit)
- 10 € par nuit et par personne supplémentaire

Options :

- Fourniture des draps de lit comprise
- Fourniture des serviettes de toilette comprise
- Fourniture des torchons comprise
- Lit bébé et draps bébé à disposition
- Chaise haute à disposition
- Baignoire à disposition
- 5 € par jour et par animal à partir du 2^{ème} animal de compagnie, le premier est gratuit.